



NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



RAPPORT ANNUEL 2024

Des résultats du plan-cadre des
Nations Unies pour l'aide au développement
EN REPUBLIQUE DU CONGO

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ACRONYMES

MESSAGE DU COORDONNATEUR RESIDENT

LE SYSTEME DES NATIONS UNIES EN REPUBLIQUE DU CONGO

DEVELOPPEMENTS CLES DANS LE CONTEXTE NATIONAL ET REGIONAL

APPUI DU SYSTEME DES NATIONS UNIES AUX PRIORITES NATIONALES EN 2024

APERÇU DU CADRE DE COOPERATION POUR LES RESULTATS

THEMES TRANSVERSAUX : JEUNESSE ET GENRE

RESULTATS CLES

APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES

AXES STRATEGIQUES CLES DE L'ONU POUR 2025

3

4

7

8

20

21

23

28

52

56

SIGLES ET ACRONYMES

- AGR : Activités Génératrices de Revenus
- AGSAV : Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité
- ANDVC : Association Nationale des Aveugles et Déficients Visuels du Congo
- BIT : Bureau Internationale du Travail
- CAFI : Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale
- CDN : Contribution Déterminée Nationale
- COUSP : Centre des Opérations d'Urgence de Santé Publique
- CPN : Consultation Prénatale
- DAS : Direction d'Alimentation Scolaire
- EPU : Examen Périodique Universel
- FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
- FIDA : Fond International de Développement Agricole
- HCREC : Haut-Commissariat à la Réinsertion des Ex-Combattants
- HIMO : Haute Intensité de Main d'œuvre
- IJSB : Institut des Jeunes Sourds de Brazzaville
- INAC : Institut National des Aveugles du Congo
- MAM : Malnutrition Aigüe Modérée
- MAS : Malnutrition Aigüe Sévère
- MID : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
- MVE : Maladie à Virus Ebola
- OAPI : Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
- ODD : Objectifs de Développement Durable
- OKD : Open Data Kit
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
- ONU-Habitat : Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains
- ONUSIDA : Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
- PAM : Programme Alimentaire Mondial
- PCI : Prévention et Contrôle des Infections
- PCIME : Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfance
- PFE : Pratiques Familiales Essentielles
- PNAE : Programme National d'Action pour l'Environnement
- PND : Plan National de Développement
- PNDS : Plan National de Développement Sanitaire
- PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
- PNUE : Programme des Nations pour l'Environnement
- PNUAD : Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
- PTA : Plan de Travail Annuel
- PTBA : Programme de Travail et Budget Annuel
- PTF : Partenaires Techniques et Financiers
- PTME : Prévention de la Transmission du VIH de la Mère à l'Enfant
- PVVIH : Personne vivant avec le VIH
- RENAPC : Réseau National des Associations des Positifs du Congo
- SNU : Système des Nations Unies
- STEM : Science, Technologie, Ingénierie and Mathématiques
- UNCT : United Nations Country Team
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
- UNIDO : United Nations Industrial Development Organization
- UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population
- UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
- UNIC : United Nations Information Centre
- UNICEF : Fonds International de Secours à l'Enfance des Nations Unies
- VBG : Violence Basée sur le Genre
- VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome d'Immunodéficience Acquis

MESSAGE DU COORDONNATEUR RÉSIDENT

L'année 2024 a été marquée par une mobilisation exceptionnelle du Système des Nations Unies en République du Congo autour de trois priorités majeures : la jeunesse, le climat et la cohérence de l'action collective à travers les zones de convergence.

Proclamée Année de la jeunesse congolaise, 2024 a représenté un tournant dans la manière dont les Nations Unies s'engagent aux côtés des jeunes – en les reconnaissant non seulement comme bénéficiaires, mais comme des acteurs incontournables du changement. Des initiatives inter-agences ont été mises en place pour renforcer leur accès à l'éducation, à la santé, à l'employabilité

et à la participation citoyenne, en accord avec la Stratégie Nationale de l'Emploi des Jeunes et les ambitions du Plan National de Développement 2022–2026.

Dans le domaine climatique, l'attention s'est portée sur la valorisation stratégique du Bassin du Congo, deuxième poumon vert de la planète. En soutenant le gouvernement dans l'organisation de la première Conférence Internationale sur l'Afforestation et le Reboisement (CIAR), le Système des Nations Unies a réaffirmé son engagement à faire de la République du Congo une voix porteuse de solutions durables dans la lutte mondiale contre les effets du changement climatique.

Enfin, 2024 a été une année de renforcement de la cohérence et de l'efficacité de notre action à travers les zones de convergence, avec un accent particulier sur la Likouala. Cette approche territoriale intégrée traduit notre volonté de « mieux travailler ensemble » pour « mieux délivrer pour les populations », en harmonisant nos interventions selon les besoins locaux, en rapprochant les services aux communautés, et en optimisant les ressources autour d'objectifs partagés.

Les progrès décrits dans ce rapport témoignent de la pertinence de nos choix stratégiques et de la force du partenariat avec le Gouvernement, la société civile, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, ainsi qu'avec les communautés

elles-mêmes.

Je tiens à rendre un hommage sincère à mon prédécesseur, M. Chris Mburu, dont le leadership visionnaire a jeté les bases solides de plusieurs des avancées que nous poursuivons aujourd'hui avec détermination et esprit d'unité.

À l'horizon 2030, notre ambition reste intacte : agir avec audace et unité pour construire un Congo plus inclusif, résilient et durable – où chaque femme, chaque homme, chaque jeune trouve pleinement sa place dans la société.



Abdourahamane Diallo

*Coordonnateur Résident des Nations Unies
République du Congo*



NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO

.....

© By ONU Congo

LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO



© By ONU Congo

Le Système des Nations Unies a établi ses opérations en République du Congo peu après l'adhésion du pays à l'Organisation en septembre 1960. Aujourd'hui, l'Équipe de Pays des Nations Unies (UNCT) est composée de **20 agences**, fonds et programmes dont **10** sont **résidentes** et **10** autres **non-résidentes**, sous la direction du Coordonnateur Résident des Nations Unies. L'UNCT collabore avec le Gouvernement et les partenaires nationaux afin d'appuyer la mise en œuvre des ODD et les priorités de développement du pays.

Pour faciliter les opérations nationales et régionales, les Nations Unies sont établies à Brazzaville et disposent d'antennes dans plusieurs localités stratégiques du pays (Pointe-Noire, Nkayi, Ouesso, Betou, Owando). En 2024, le Système des Nations Unies en République du Congo comptait un effectif total de 520 personnes, dont 460 nationaux et 60 internationaux.

Le Système des Nations Unies (SNU) en République du Congo s'engage à demeurer un partenaire de confiance, fondé sur les droits humains et mobilisant l'expertise et les connaissances les plus pertinentes pour répondre aux défis du

développement durable dans le pays.

L'Équipe de Pays des Nations Unies en République du Congo est composée de 10 organisations résidentes et 10 organisations non-résidentes. Les agences tels que BIT, UNODC, UNOPS, UNAIDS dispose d'une présence sur le terrain à travers les projets et le recrutement de points focaux ou consultants.

Le SNU au Congo est présent à travers les entités suivantes :

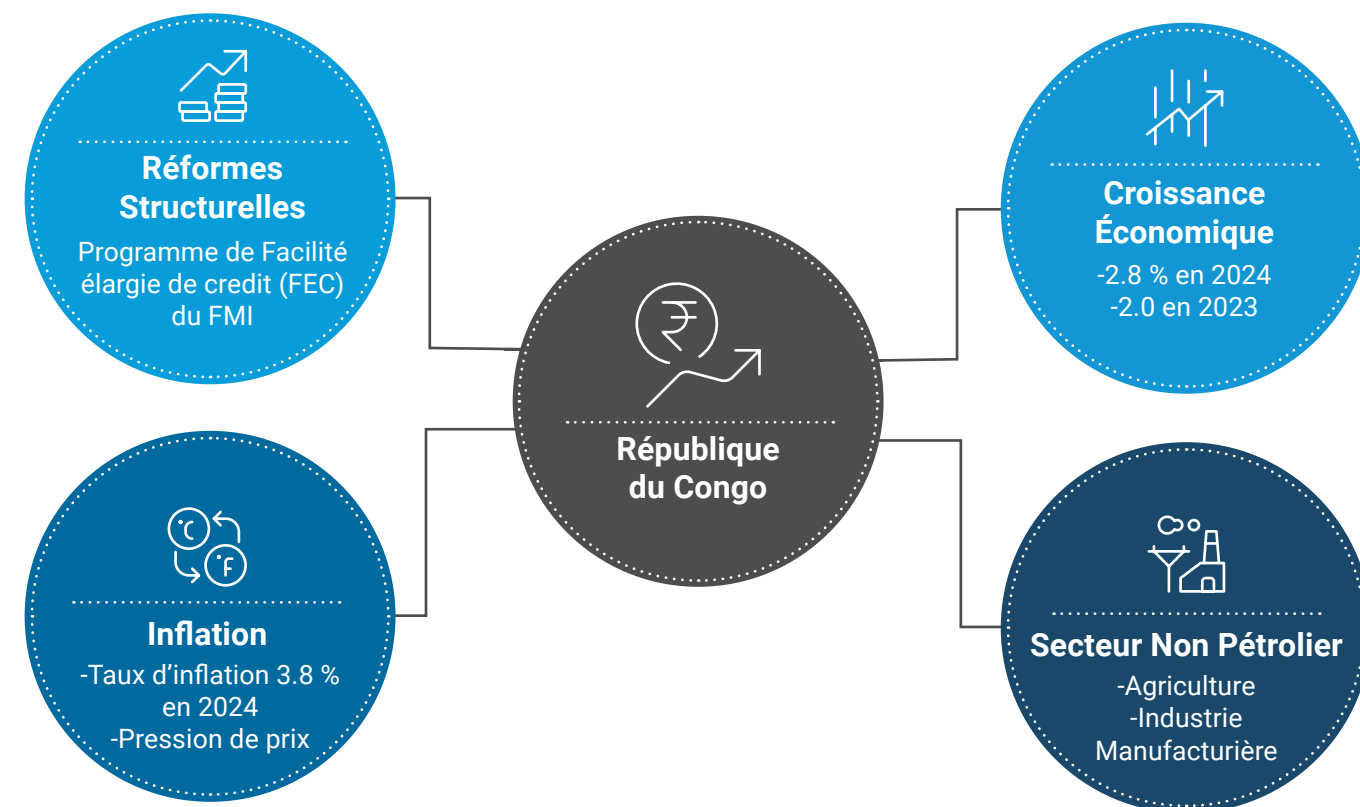




DÉVELOPPEMENT CLÉ DANS LE CONTEXTE NATIONAL ET REGIONAL

En 2024, la République du Congo a connu des évolutions majeures sur les plans économique, social et environnemental, influencées par des dynamiques nationales et régionales. Ces développements ont façonné le cadre d'intervention du Système des Nations Unies et ont orienté les priorités de l'appui aux partenaires nationaux.

1. Contexte économique et social



La République du Congo poursuit la mise en œuvre de réformes structurelles dans le cadre du programme triennal économique et financier, conclu en janvier 2022 avec le soutien du Fonds monétaire international (FMI) au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC).

En 2024, l'économie congolaise a maintenu sa trajectoire de redressement, avec une croissance estimée à 2,8 %, contre 2,0 % en 2023, selon le rapport sur les perspectives économiques en Afrique subsaharienne du FMI (octobre 2024). Cette performance a été soutenue par la consolidation du secteur non pétrolier, notamment l'agriculture et l'industrie manufacturière. Des initiatives telles que la création de zones agricoles protégées et l'augmentation des investissements privés ont dynamisé la production agricole. Par ailleurs, la hausse de la demande extérieure en ciment a favorisé l'industrie manufacturière.

Sur le front monétaire, le taux d'inflation s'est établi à 3,8 % en 2024, contre 4,3 % en 2023, selon les données du Comité national économique et financier du Congo (CNEF, novembre 2024). Cette modération est attribuable au reflux des prix de certains produits alimentaires importés. Toutefois, la pression sur les prix reste alimentée par l'augmentation des coûts des carburants, du ciment et de la bière, ainsi que par les ajustements des subventions aux hydrocarbures engagés dans le cadre du programme appuyé par le FMI.

Cependant, la soutenabilité de la dette publique demeure une préoccupation majeure. Avec un niveau d'endettement estimé à 94,5 % du PIB en 2024, selon le FMI, et un service de la dette absorbant plus de 60 % des recettes intérieures, les marges de manœuvre budgétaires restent limitées. Face aux retards de remboursement enregistrés en mai et en août 2024 sur le marché financier de la CEMAC, le gouvernement a dû suspendre l'émission de nouveaux titres, restreignant ainsi ses capacités de financement. Les autorités ont lancé en octobre 2024 le Programme national d'optimisation de la trésorerie (PNOT), aligné sur les objectifs de la FEC. Ce programme vise à

réaménager les échéances de la dette intérieure, notamment par le biais d'un échange volontaire de titres à court terme contre des instruments financiers de plus longue maturité, afin de renforcer la liquidité et l'espace budgétaire. Sur le plan social, des avancées notables ont été réalisées dans l'amélioration de l'accès aux services essentiels, notamment la santé et l'éducation, grâce à une hausse des investissements publics. Toutefois, les inégalités socio-économiques, la pauvreté multidimensionnelle et le chômage des jeunes demeurent des préoccupations majeures. L'essor du secteur informel, particulièrement en milieu urbain, témoigne de

la nécessité d'accélérer la diversification économique et de renforcer l'inclusion sociale. En parallèle, les effets du changement climatique et des chocs externes, notamment les crises humanitaires liées aux inondations glissements de terrains, aux épidémies et l'afflux des réfugiés, ont amplifié les pressions socio-économiques, mettant en évidence la nécessité d'un renforcement des mécanismes de résilience et de protection sociale. Dans ce contexte, les réformes engagées devront être consolidées pour accélérer la diversification de l'économie et renforcer l'inclusion sociale afin de garantir une croissance durable et partagée.



2.

Gouvernance et état de droit

1

En 2024, la République du Congo a poursuivi son engagement en faveur du renforcement de la gouvernance démocratique et de l'État de droit à travers des réformes institutionnelles et une modernisation progressive du cadre juridique. Des avancées notables ont été réalisées dans la consolidation de la transparence et la gestion des affaires publiques, avec une attention particulière portée à la réforme budgétaire, au renforcement des capacités des institutions et à la décentralisation.

2

L'amélioration du cadre réglementaire a permis d'aligner plusieurs textes de loi avec les engagements internationaux du pays, notamment en matière de lutte contre la corruption et de protection des droits fondamentaux. La participation citoyenne a été encouragée à travers des initiatives de dialogue et de consultation, bien que des défis persistent dans l'effectivité des mécanismes de redevabilité et l'inclusion des groupes les plus vulnérables.

3

Sur le plan judiciaire, des efforts ont été faits pour améliorer l'accès à la justice, notamment avec des actions visant à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire et à faciliter l'assistance juridique pour les populations défavorisées. Toutefois, les défis liés à l'efficacité du système judiciaire, aux délais de traitement des affaires et à la lutte contre l'impunité restent des priorités pour les années à venir.

4

L'égalité de genre et la protection des droits humains ont progressé grâce à des réformes et à des campagnes de sensibilisation, mais des inégalités structurelles persistent, nécessitant des actions renforcées pour garantir l'accès équitable aux opportunités et aux services pour toutes les couches de la population.



3. Développements environnementaux et résilience au changement climatique

La République du Congo, riche en forêts et en biodiversité, continue de jouer un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique. En 2024, des initiatives ont été mises en œuvre pour renforcer la gestion durable des ressources naturelles, améliorer la résilience des communautés face aux effets du climat et promouvoir des solutions basées sur la nature. La protection du Bassin du Congo est restée une priorité, avec un engagement accru en faveur de la conservation des écosystèmes et du développement d'une économie verte. La soumission du Niveau d'Émission de Référence des Forêts (NERF) du pays et l'organisation de la première Conférence Internationale sur l'Afforestation et le Reboisement (CIAR) en juillet 2024 témoignent de la forte volonté politique du gouvernement et de son engagement à haut niveau en faveur de cette initiative.



4. Contexte humanitaire

En 2024, la situation humanitaire en République du Congo a été largement dominée par la crise des inondations, déclarée urgence nationale par le gouvernement à la fin de l'année 2023. Face à cette catastrophe, la communauté humanitaire, sous la coordination du ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH), s'est rapidement mobilisée pour fournir une assistance essentielle aux populations affectées.

Les secteurs clés de l'intervention humanitaire ont inclus la sécurité alimentaire, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH), les abris, les articles non alimentaires, les soins médicaux, la nutrition et la protection. Les agences des Nations Unies, conformément à leurs mandats respectifs, ont apporté une réponse ciblée, atteignant environ 525 456 personnes vulnérables dans les départements les plus touchés : Likouala, Plateaux, Cuvette et Pool.

Cette réponse humanitaire a été rendue possible grâce à une allocation financière de 8,3 millions USD du gouvernement congolais, complétée par des fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies (CERF), qui a alloué 3 596 823 USD et les agences Onusiennes ont mobilisé en interne 2 264 000 USD. Une évaluation rapide des besoins et des réunions de coordination humanitaire ont permis d'optimiser les interventions et d'assurer une distribution efficace de l'aide.



5. Priorités et défis à venir

Malgré ces avancées, le pays reste confronté à plusieurs défis structurels, notamment en matière de diversification économique, d'inclusion sociale, de renforcement de la gouvernance et de résilience climatique. Ces défis pourront être adressés dans la préparation du nouveau cadre de coopération qui sera lui-même aligné aux nouvelles priorités du gouvernement. Le Système des Nations Unies en République du Congo, en étroite collaboration avec le Gouvernement et les partenaires, continuera d'appuyer les efforts visant à assurer une croissance durable, inclusive et résiliente, en ligne avec l'Agenda 2030 et les priorités nationales de développement.





PARTENAIRES CLÉS DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

En 2024, la République du Congo a continué de bénéficier d'un appui renforcé de la part de ses partenaires au développement, œuvrant aux côtés du Gouvernement et du SNU pour accompagner la mise en œuvre des ODD et des priorités nationales. Ces partenaires apportent un soutien financier, technique et institutionnel à divers secteurs stratégiques, notamment la gouvernance, l'éducation, la santé, l'environnement et l'économie.

1. Partenaires institutionnels et multilatéraux

Le pays entretient une coopération active avec plusieurs organisations internationales et institutions financières qui jouent un rôle clé dans le financement du développement et la mise en œuvre des réformes structurelles :



Union Africaine (UA) et Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) : Engagement dans l'intégration régionale, la gouvernance, la paix et la sécurité.



Banque Mondiale : Soutien aux réformes économiques, au renforcement des infrastructures et à l'amélioration des services sociaux de base.



Banque Africaine de Développement (BAD) : Appui à la diversification économique, aux projets d'infrastructures et au renforcement des capacités institutionnelles.



Union Européenne (UE) : Partenaire stratégique dans la gouvernance, le climat, la santé et le développement social.



Fonds Monétaire International (FMI) : Accompagnement des réformes économiques et financières pour la stabilité macroéconomique



L'Initiative pour les Forêts d'Afrique centrale (CAFI) : Appui à la préservation des forêts du Bassin du Congo et la réduction de la pauvreté.

2. Coopération bilatérale et pays partenaires

France : Soutien dans plusieurs secteurs, notamment l'éducation, la culture, la santé, la gouvernance et l'environnement. La France intervient également via l'AFD

Chine : Investissements majeurs dans les infrastructures, l'énergie et la coopération économique.

États-Unis d'Amérique : Programmes d'appui à la santé, à l'environnement, aux droits humains et à la gouvernance démocratique

Brésil et Inde : Coopération Sud-Sud dans l'agriculture, la formation technique et le développement durable

Russie : Coopération couvre l'énergie, l'éducation, la santé, les TIC, la recherche nucléaire, la défense et le sport, avec des projets comme un oléoduc et un laboratoire de prévention des maladies.

En réponse aux inondations de 2024, plusieurs pays partenaires ont mobilisé des ressources pour soutenir les efforts de secours et de reconstruction, en complément des actions menées par les Nations Unies et le Gouvernement congolais :

Turquie : Assistance en matériel humanitaire, incluant des abris d'urgence, des kits alimentaires et des équipements médicaux.

Belgique : Contribution à la réponse humanitaire via un appui logistique et technique, notamment en matière de gestion des risques et de protection des populations vulnérables.

Japon : Soutien financier et technique à travers la fourniture de pompes à eau, de kits de purification d'eau et d'autres équipements destinés à l'amélioration des infrastructures WASH (eau, hygiène et assainissement).

3.

Secteur privé et investissements

Le secteur privé joue un rôle croissant dans le développement du pays, avec un accent particulier sur l'investissement responsable et la création d'emplois. En 2024, plusieurs initiatives ont été lancées pour renforcer les partenariats public-privé (PPP) dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et de l'agriculture. Les entreprises locales et internationales participent également à la transition écologique à travers des engagements en faveur du développement durable et de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Les organisations patronales, telles qu'UNICONGO et UNOC, ont joué un rôle clé en facilitant la collaboration entre le SNU et les entreprises privées. Grâce à ces partenariats, des programmes de mobilisation des entreprises ont été mis en place pour soutenir des initiatives de développement durable, de formation professionnelle et de promotion de l'investissement responsable.



© By ONU Congo

4.

Société civile et organisations non gouvernementales (ONG)

Les organisations de la société civile sont des partenaires essentiels dans la mise en œuvre des projets de développement, en particulier dans les domaines des droits humains, de l'éducation, de la santé et de l'environnement. Leur rôle dans la sensibilisation, le plaidoyer et la mise en œuvre de programmes communautaires est fondamental pour assurer une approche inclusive et participative du développement. Les organisations de la société civile ont bénéficié des appuis du SNU afin de renforcer leur rôle et plaidoyer sur les questions liées aux domaines cités ci-haut.



© By ONU Congo

5.

Système des Nations Unies et coordination des partenaires

Le SNU en République du Congo joue un rôle central dans la coordination des interventions des partenaires au développement, en veillant à une synergie entre les acteurs nationaux et internationaux. Cette coordination est assurée notamment à travers le Forum de Partenariat pour le Développement (FPAD), qui constitue l'espace privilégié d'échange entre le gouvernement, le SNU et les partenaires techniques et financiers.

En 2024, le FPAD a servi de cadre de dialogue stratégique pour aligner les interventions des partenaires sur les priorités nationales et les ODD. Ce forum a permis de renforcer l'alignement des actions avec les axes du Plan National de Développement (PND) 2022-2026 et d'optimiser les ressources disponibles.

Grâce à cette plateforme, des discussions de haut niveau ont été menées en 2024 sur des sujets clés, notamment :

- L'organisation de la Première Conférence Internationale sur l'Afforestation et le Reboisement (CIAR), un événement majeur pour la préservation des écosystèmes forestiers et la mobilisation des financements climatiques
- Les stratégies de réponse aux crises humanitaires, y compris la gestion des inondations et l'amélioration de la résilience des communautés face aux catastrophes naturelles



© By ONU Congo



Renforcement de la coordination et de l'efficacité des interventions

Le SNU a poursuivi en 2024 son appui à la coordination sectorielle et au suivi des engagements des partenaires, en collaboration avec les ministères et agences nationales. Cette approche a permis d'éviter la duplication des efforts, d'accroître la transparence dans la gestion des financements et d'optimiser l'impact des interventions sur le terrain. La coordination des agences du SNU, alignée sur l'initiative **Delivering as One**, demeure la solution privilégiée pour garantir une plus grande efficacité et cohérence des actions de l'ONU.

L'engagement des agences du SNU dans les mécanismes de coordination du cadre de coopération a constitué un gage d'efficacité et de soutien des Nations Unies au Gouvernement, veillant à ce que personne ne soit laissé de côté.

Perspectives et renforcement des partenariats

Face aux défis persistants en matière de développement économique, social et environnemental, la mobilisation des ressources et le renforcement des partenariats stratégiques demeurent des priorités. Le Système des Nations Unies continuera d'appuyer le Gouvernement dans la coordination de l'aide et la mobilisation des financements pour garantir un développement durable, inclusif et résilient.



APPUI DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX PRIORITÉS NATIONALES EN 2024

APERÇU DU CADRE DE COOPERATION POUR LES RÉSULTATS



Le Cadre de Coopération pour le Développement Durable des Nations Unies en République du Congo (UNSDCF) 2020-2024, signé en février 2019, définit les principes stratégiques et les priorités de la coopération entre le Système des Nations Unies et la République du Congo. Afin d'assurer son alignement avec le PND 2022-2026, ce cadre a été révisé et prolongé le 20 janvier 2023 pour une période de deux ans afin de pouvoir s'aligner au niveau programmatique et temporel avec le PND. Le cadre de coopération actuel s'étend donc jusqu'en décembre 2026. Il a été signé par le Gouvernement de la République du Congo et le Coordonnateur Résident des Nations Unies, et co-signé par 10 entités des Nations Unies.

La gouvernance du Cadre est assurée par un Comité de Pilotage de haut niveau, co-présidé par le Ministre chargé du Plan et le Coordonnateur Résident des Nations Unies. Ce cadre intègre les principes fondamentaux du développement durable, notamment l'égalité de genre, la durabilité environnementale et l'approche Ne Laisser Personne de Côté (LNOB). Il est conçu pour répondre aux spécificités nationales et reflète le rôle normatif des Nations Unies en appui aux autorités nationales et aux décideurs politiques, afin de favoriser un environnement propice au développement durable.

Le Cadre est structuré autour de quatre priorités stratégiques :

1.

Gouvernance et état de droit : Renforcement des institutions, amélioration de la transparence, promotion de la participation citoyenne et des droits humains.

2.

Santé et bien-être : Accès universel à des services de santé de qualité, renforcement du système de santé et lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles

3.

Éducation et capital humain : Amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation, renforcement des compétences et développement du potentiel des jeunes.

4.

Diversification de l'économie et développement durable : Réduction de la dépendance aux industries extractives, soutien à l'entrepreneuriat, promotion de l'économie verte et création d'emplois durables.

Chaque priorité stratégique est associée à un résultat clé (Outcome), visant à mesurer l'impact des interventions des Nations Unies dans le pays. Cependant, les résultats ont été regroupés en trois grands ensembles afin d'optimiser l'action du Système des Nations Unies :

- 01 Gouvernance et état de droit
- 02 Santé et éducation (fusionnés pour une approche intégrée du développement du capital humain)
- 03 Diversification économique et développement durable.

En 2024, l'ONU a enregistré des progrès notables sur 14 résultats clés, avec la mise en œuvre de 103 activités contribuant à la réduction des risques liés à l'exclusion sociale, à l'insécurité alimentaire, aux inégalités de genre, aux droits humains et à la préservation de l'environnement.

Les interventions du Système des Nations Unies en 2024 ont été principalement alignées sur les ODD suivants :



Les résultats obtenus démontrent l'alignement du Cadre de Coopération avec les priorités nationales, notamment le Plan National de Développement 2022-2026, la Stratégie Nationale de Protection Sociale, la Stratégie Nationale de Genre, ainsi que d'autres politiques sectorielles.

THÈMES TRANSVERSAUX : JEUNESSE ET GENRE

Les thèmes transversaux de la jeunesse et du genre occupent une place essentielle dans les actions menées par les agences des Nations Unies en République du Congo. La prise en compte de ces dimensions permet d'assurer une approche inclusive et durable dans la mise en œuvre des ODD, en veillant à ce que les groupes les plus vulnérables puissent pleinement participer et bénéficier des progrès en matière de développement.

En mettant un accent particulier sur l'autonomisation des femmes et des jeunes, les interventions du SNU visent à renforcer les capacités des populations, réduire les inégalités et lutter contre les violences basées sur le genre (VBG). L'année écoulée a vu des avancées significatives en matière de protection, de promotion des droits des femmes et de participation accrue des jeunes aux processus de développement.

I. Initiative phare : l'appui du SNU à la jeunesse

En 2024, à la suite de la décision du Gouvernement de proclamer l'année comme celle de la jeunesse, la jeunesse congolaise a été placée au centre des priorités du Système des Nations Unies. Face aux nombreux défis auxquels elle est confrontée – notamment l'accès à l'éducation et à l'emploi, l'inclusion sociale, la participation citoyenne et la résilience face aux crises économiques et climatiques – l'ONU a renforcé son engagement en faveur de son autonomisation. À travers des initiatives multisectorielles et concertées, cet engagement s'est inscrit pleinement dans le cadre du PND 2022-2026, de la Stratégie Nationale de l'Emploi des Jeunes et des ODD.

Une approche structurée et coordonnée

Le Système des Nations Unies s'organise autour de six pôles thématiques, chacun étant piloté par des agences leaders et impliquant divers partenaires :

1. Développement des compétences de vie (Lead : UNICEF)
2. Services de santé pour les adolescents et jeunes (Lead : OMS)
3. Employabilité (Lead : Banque Mondiale)
4. Prévention de la délinquance juvénile (Lead : PNUD)
5. Politique nationale de la jeunesse (Lead : UNESCO)
6. Mobilisation des partenaires au développement (Lead : RCO)

Synthèse des réalisations inter-agences

Les interventions menées en 2024 ont combiné actions individuelles des agences selon leurs mandats respectifs et initiatives conjointes, particulièrement lors de célébrations de journées internationales et dans des cadres de dialogue intersectoriels.

1. Développement des compétences de vie

Lead : UNICEF



Ateliers de compétences

312 jeunes (139 femmes, 173 hommes) ont renforcé leurs compétences en employabilité et numérique lors de deux ateliers organisés pour la Journée Mondiale des Compétences des Jeunes (15 juillet) et la Journée Internationale de la Jeunesse (12 août).



Simulations diplomatiques

Trois simulations de briefings diplomatiques ont été organisées en partenariat avec le Ministère des Affaires Étrangères et des Congolais de l'Étranger, impliquant **six adolescentes, 50 élèves** et plus de **100 participants** (RCO, UNESCO, UNICEF).



Atelier sur les droits de l'enfant

Célébration conjointe de la Journée de l'Enfant Africain et de la Journée Mondiale des Réfugiés (16 et 20 juin), permettant à **81 adolescents** (39 filles, 42 garçons), dont des enfants réfugiés et vivant avec handicap, de participer à un atelier de co-création sur les droits de l'enfant (HCR, UNICEF).

2. Services de santé pour les adolescents et jeunes

Lead : OMS, Co-lead : UNFPA | Contributeurs : UNICEF, UNHCR, PNUD, UNESCO, ONUSIDA

📖 Révision de la Politique Nationale de la Santé Scolaire et Universitaire 2022-2026, avec l'appui de l'OMS, UNICEF, UNFPA et PAM

📖 Plus de 100 000 adolescents et jeunes sensibilisés sur la santé sexuelle et reproductive (OMS, UNICEF, UNESCO, UNFPA)

📖 100 acteurs formés pour la prévention et la prise en charge de la santé sexuelle des adolescents et jeunes

📖 Accès à des informations fiables sur l'hygiène menstruelle grâce à la célébration conjointe de la Journée de l'Hygiène Menstruelle (28 mai) (UNFPA, UNICEF, PAM, HCR) ;

📖 Présentation conjointe des plateformes numériques Hello Ado et Tictac Ados lors de la Journée Internationale de la Jeunesse (UNESCO, UNFPA, UNICEF)

📖 Mobilisation en ligne des jeunes pour la sensibilisation à la santé sexuelle et au VIH (OMS, UNICEF, UNESCO, UNFPA)



3. Employabilité

Lead : Banque Mondiale

Recommandation pour 2025 : Identifier des zones de convergence et de complémentarité pour une action conjointe plus structurée.



4. Prévention de la délinquance juvénile

Lead : PNUD

À la suite de consultations multisectorielles, le projet initial a été réorienté vers l'élaboration d'une note conceptuelle plus réaliste et contextualisée, axée sur la prévention et le traitement de la délinquance juvénile. Le projet propose une réponse holistique, articulée autour d'actions à court et moyen terme, visant à renforcer les mécanismes de prévention, de prise en charge et de réinsertion des jeunes en situation de vulnérabilité, tout en mobilisant les acteurs institutionnels, communautaires et familiaux.



5. Politique nationale de la jeunesse

Lead : UNESCO

Avancées majeures dans l'élaboration de la Politique Nationale de la Jeunesse :

- Diagnostic réalisé;
- Première version du document disponible et partagée avec le Ministère en charge de la Jeunesse.



6. Mobilisation des partenaires au développement

Lead : RCO

Avec l'appui du Groupe Communication inter-agences (UNCG), organisation d'un Salon de l'Emploi de deux jours en collaboration avec plus de 40 partenaires (secteur privé, ONG, agences du SNU), bénéficiant aux jeunes et aux personnes en situation de handicap ;

Réalisation d'une enquête sur les interventions des partenaires dans le secteur jeunesse afin d'identifier les leviers d'amélioration des conditions de vie des jeunes.



IMPACTS ET PERSPECTIVES



100 000 jeunes touchés

En 2024, ces actions ont permis de toucher directement 100 000 jeunes à travers divers programmes et ont contribué à réduire les inégalités d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux opportunités économiques. En s'appuyant sur ces résultats, le Système des Nations Unies poursuivra ses efforts pour renforcer l'autonomisation des jeunes, en favorisant leur pleine intégration dans le développement durable du pays.



© By ONU Congo

II. Genre : Renforcement des droits et autonomisation des femmes

Dans l'optique de transformer les normes socioculturelles et de genre afin de lutter contre les inégalités et de prévenir les violences faites aux femmes et aux filles, les agences des Nations Unies au Congo ont mis en œuvre plusieurs initiatives stratégiques :

- **Vulgarisation de la loi Mouebari** : Afin de renforcer la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, les agences ont mené des campagnes de sensibilisation et de diffusion de la loi Mouebari n°19-22 du 4 mai 2022. Ces activités ont permis une meilleure compréhension et appropriation du cadre légal par les populations et les parties prenantes.
- **Mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre les VBG (2021-2025)** : Un appui technique et financier a été apporté à la mise en œuvre du plan d'action associé, avec un accent sur la protection et l'accompagnement des victimes.
- **Renforcement des capacités des acteurs** : En janvier 2024, un réseau d'acteurs ministériels et de la société civile issus du secteur de l'éducation a été formé à la planification sensible au genre. Ce réseau comprend 40 personnes, dont 16 femmes, issues de 9 ministères, 4 ONG et 3 agences onusiennes (UNICEF, UNESCO et HCR). Un réseau multisectoriel de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) a été mis en place dans le département du Pool, en collaboration étroite avec les autorités nationales, notamment le ministère en charge de la promotion de la femme. Cette initiative a été accompagnée d'un renforcement des comités locaux de lutte contre les VBG, afin de renforcer la coordination, la prévention et la prise en charge des survivantes à travers une approche communautaire et multisectorielle.
- **Promotion de la masculinité positive** : Le projet « Masculinité positive pour la lutte contre les violences basées sur le genre et la promotion de la santé de la reproduction », mené par l'UNFPA et le PAM, a permis la formation de 147 hommes leaders et parents d'élèves. Ces derniers se sont engagés à briser les stéréotypes de genre, à s'impliquer activement dans la prévention des VBG et à faciliter l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive. De plus, 12 écoles des maris ont été mises en place pour encourager l'implication des hommes dans la réduction des inégalités de genre.
- **Appui aux populations vulnérables** : En réponse aux inondations qui ont touché plus de 336 560 personnes, les agences des Nations Unies ont fourni une assistance humanitaire couvrant l'abri, l'hygiène, l'assainissement, la nutrition, la protection et la santé, y compris la santé sexuelle et reproductive.
- **Autonomisation économique des femmes** : Plus de 500 femmes travaillant dans le secteur informel de la restauration de rue («Malewa») ont bénéficié de formations pour améliorer la gestion de leurs activités. Ces formations visent à les aider à structurer leurs entreprises et à favoriser leur inclusion dans l'économie formelle.

LES RÉSULTATS CLÉS



EFFET 1

« D'ici 2026, les populations bénéficient d'un système de gouvernance amélioré sur le plan institutionnel, démocratique, des droits humains, administratif et économique, pour un développement inclusif et participatif, la consolidation de la paix et l'effort humanitaire »

En 2024, la République du Congo a poursuivi ses efforts pour renforcer la gouvernance institutionnelle, démocratique, économique et administrative, qui est susceptible de garantir une gestion plus transparente, un meilleur accès aux services publics et une consolidation de la paix durable. Ces initiatives s'inscrivent dans la dynamique du PND 2022-2026 et répondent aux exigences des Objectifs de Développement Durable (ODD 16 Paix, Justice et Institutions Efficaces et ODD 17 Partenariats pour La Réalisation Des Objectifs), tout en contribuant aux réformes structurelles et aux engagements internationaux du pays.

L'année a été marquée par plusieurs avancées notables, notamment dans le renforcement des institutions publiques, la participation citoyenne, l'amélioration du cadre juridique et l'accélération du processus de décentralisation. Des réformes ont été mises en œuvre pour améliorer

l'efficacité de la gestion des finances publiques, lutter contre la corruption, garantir l'accès à la justice et moderniser l'appareil administratif. Par ailleurs, des efforts soutenus ont été entrepris pour favoriser l'autonomisation des collectivités locales et améliorer les mécanismes de planification et d'évaluation des politiques publiques.

Cependant, des défis persistants, notamment l'insuffisance de ressources financières pour finaliser certaines réformes, la lenteur du processus de décentralisation et la nécessité de renforcer les capacités des acteurs locaux, ont influencé la mise en œuvre des objectifs fixés. Malgré ces obstacles, le SNU a joué un rôle central en apportant un appui technique et institutionnel au gouvernement et aux acteurs non étatiques, facilitant ainsi des avancées significatives vers une gouvernance plus efficace et inclusive.

1.1 Les institutions étatiques et non étatiques et les organisations de la société civile ont les capacités techniques et opérationnelles renforcées pour appliquer efficacement les normes et outils de la bonne gouvernance dans leurs domaines de compétences, y compris pour lutter contre les normes socioculturelles discriminatoires à l'égard des femmes et d'autres groupes vulnérables

En 2024, d'importantes avancées ont été réalisées pour améliorer les compétences techniques et opérationnelles des institutions publiques et des organisations de la société civile, en leur fournissant des outils et des formations adaptées à leurs domaines d'intervention.

L'un des résultats majeurs a été la finalisation de l'étude diagnostique sur l'inclusion financière au Congo, mettant en lumière les obstacles limitant l'accès des citoyens aux services financiers. Cette étude a permis d'identifier des solutions concrètes pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale d'Inclusion Financière, qui vise à renforcer l'accès aux services bancaires, notamment pour les femmes et les populations rurales.

Par ailleurs, une étude approfondie sur la délinquance juvénile a été réalisée, suivie par la mise en place d'une stratégie nationale de prévention et de réinsertion sociale. Ces actions

ont été appuyées par le SNU, qui ont contribué à l'élaboration d'un cadre juridique plus efficace pour la justice restaurative et la réhabilitation des jeunes en conflit avec la loi.

En matière de renforcement de l'État de droit, un document stratégique pour la consolidation de la paix et le dialogue démocratique a été élaboré, ouvrant la voie à des réformes visant la participation citoyenne accrue et la protection des droits fondamentaux

En 2024, le Système des Nations Unies a contribué à renforcer les capacités nationales de planification et de coordination à travers la mise en place d'un Programme Accélérateur des ODD

90 districts couverts

12 Plans Locaux de Développement élaborés

consolidant ainsi l'ancrage local de la planification du développement durable.

1.2 Le système statistique national dispose des capacités renforcées de production des données fiables, désagrégées et sensibles aux droits humains pour le suivi et l'évaluation du PND, des politiques publiques et des progrès vers l'atteinte des ODD

L'Institut National de la Statistique (INS), avec l'appui du Système des Nations Unies, a organisé un atelier d'analyse des résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-5) 2023 sur la situation des enfants et des jeunes. En étroite collaboration avec le système des Nations Unies au Congo, l'Institut National de la Statistique a conduit l'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (AGSAV) dont le rapport a été publié en 2024 après sa validation par le gouvernement. Ce rapport sert de référence et permet d'avoir une mise à jour des informations sur la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire dans le pays.

Avec la Direction générale du Plan et du Développement (DGPD), un rapport de suivi de la mise en œuvre des ODD a été produit, analysant

les données désagrégées pour évaluer les progrès réalisés.

Dans le domaine de l'éducation, en partenariat avec les ministères en charge de l'éducation, une étude diagnostique sur le Système d'Information et de Gestion de l'Éducation (SIGE) a été réalisée, facilitant ainsi la production d'annuaires statistiques fiables et désagrégés, indispensables pour l'amélioration de la planification du secteur éducatif.

L'accès à l'identité légale a été renforcé par l'organisation d'audiences foraines dans 6 départements du pays, permettant à plus de 17 000 personnes de recevoir des actes de naissance, réduisant ainsi le risque d'apatridie et améliorant leur accès aux services publics.

Un rapport de suivi des ODD a été produit, intégrant des données désagrégées pour permettre une évaluation plus fine des progrès accomplis. Parallèlement, 10 directeurs des études et de la planification ont été formés à

l'utilisation de plateformes modernes de suivi-évaluation, favorisant une meilleure coordination des programmes, en particulier ceux ciblant les jeunes.

1.3. Les institutions publiques, les OSC et les acteurs locaux disposent des capacités opérationnelles renforcées et des mécanismes appropriés pour assurer la protection accrue des droits de l'homme, la prévention et la lutte contre toutes les formes de discrimination et de criminalité, l'accès équitable à la justice et la gestion de crises

L'année 2024 a connu des avancées majeures dans la protection des droits humains, notamment à travers la promotion des lois contre les VBG et la lutte contre la discrimination.

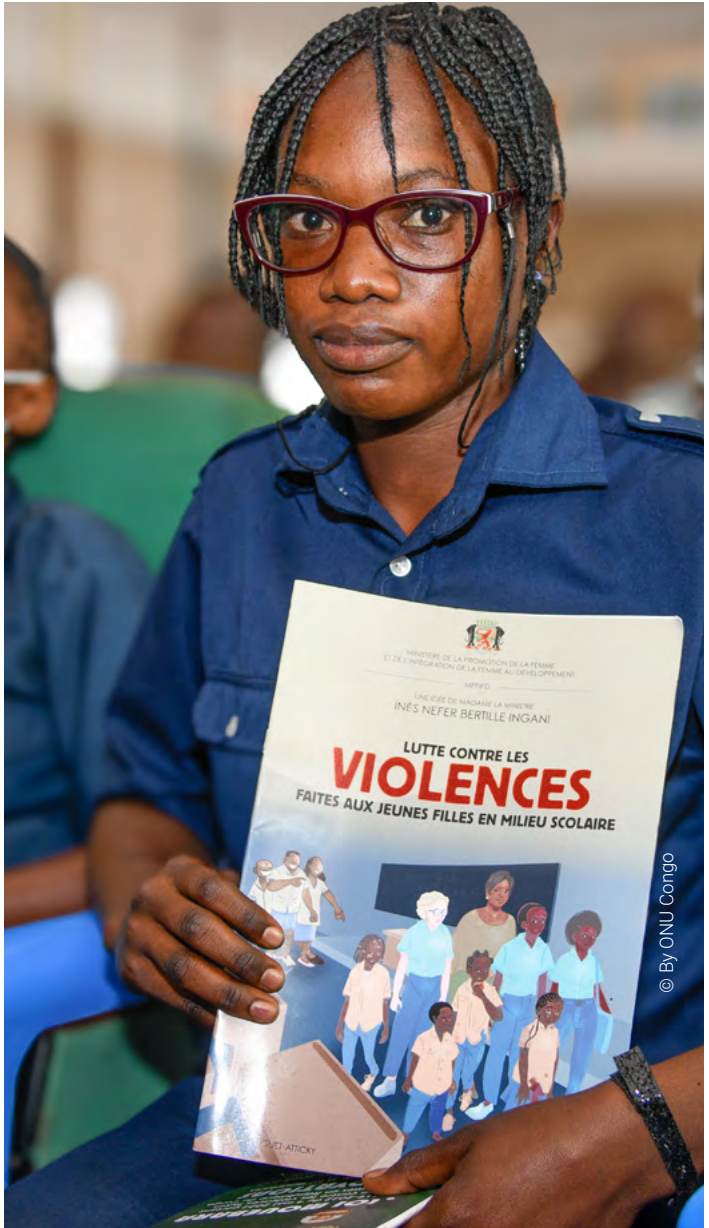
Avec l'appui du SNU, un programme de formation a permis de sensibiliser 51 acteurs issus des secteurs publics, privés et de la société civile sur la loi Mouebara, qui encadre la lutte contre les violences faites aux femmes. En parallèle, des campagnes de sensibilisation sur les droits des personnes vivant avec le VIH/sida ont été déployées, mettant un accent particulier sur la lutte contre la stigmatisation et la discrimination

Un cadre d'action intégré pour la gouvernance publique et la justice équitable a été élaboré avec l'appui du SNU, visant à renforcer l'accès à la justice et la transparence dans la gestion des finances publiques.

Un soutien a été apporté au Programme DDR par la rédaction du Résumé Exécutif du document de programme, d'un Plan de Communication Stratégique, d'un Plan de Suivi-Évaluation, d'un document d'endossement du PDDR et des Termes de Références pour les ONG chargées des Activités Génératrices de Revenus et du soutien psychologique.

Les capacités des personnes vivant avec handicap ont été renforcées à travers l'organisation d'un salon d'exposition de leurs productions et du premier Forum national sur le handicap, qui a offert un espace de visibilité, de plaidoyer et de dialogue entre les parties prenantes. Le Système des Nations Unies a également soutenu l'élaboration de la Stratégie Nationale d'Inclusion des Personnes Vivant avec Handicap, en partenariat avec le Ministère en charge des affaires sociales.

Par ailleurs, 100 personnes, dont 60 femmes leaders issues d'associations représentatives, ont été sensibilisées aux services de santé sexuelle et reproductive et à la prévention des violences basées sur le genre, afin de promouvoir une meilleure inclusion des besoins spécifiques de ces groupes dans les politiques et services de base.



1.4 Les institutions publiques, les agents de l'État et des collectivités locales ont les capacités techniques renforcées pour appliquer les réformes en matière de programmation, de planification, de suivi et évaluation, de transparence et de redevabilité dans la gestion des finances publiques et assurer la digitalisation des processus administratifs visant à améliorer la qualité du service public.

L'un des piliers de la réforme institutionnelle en 2024 a été la modernisation des processus administratifs et financiers, avec un accent particulier sur la digitalisation et la transparence.

Le Gouvernement, avec l'appui du SNU, a avancé dans le développement de la stratégie «Congo Digital 2030», visant à intégrer les technologies numériques dans la gestion des services publics. Un code de transparence budgétaire a également été finalisé, consolidant la gestion rigoureuse des finances publiques et la lutte contre la corruption.

De plus, des actions concrètes ont été entreprises pour moderniser les capacités informatiques des administrations publiques, notamment à travers l'acquisition de matériel numérique et la mise en place d'une salle

multimédia pour la formation des fonctionnaires. Le SNU, en partenariat avec le ministère de la réforme de l'État, a renforcé les capacités d'une quinzaine des cadres de l'administration publique et de la société civile, en matière d'évaluation des politiques publiques.

Un appui technique a également permis la validation du Code de transparence et du Plan stratégique de réforme de l'État 2024-2028, renforçant les principes de gouvernance, de redevabilité et de transparence. Dans le domaine de la sécurité, les Nations Unies ont soutenu l'élaboration du plan national de sécurité ainsi que de la politique de prévention et de gestion des risques, dans le cadre du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR).

1.5 Les ministères et les collectivités locales disposent des capacités techniques et financières pour formuler, mettre en œuvre, suivre et évaluer les politiques et les programmes ainsi que les plans de développement local, basés sur les droits de l'homme et visant l'accélération de l'atteinte des ODD au niveau national et local.

Enfin, des avancées significatives ont été enregistrées dans le processus de décentralisation et de développement local.



Un Plan de Développement Local (PDL) pour le département de la Likouala a été élaboré, offrant un cadre stratégique pour la gestion des services locaux et le renforcement des infrastructures communautaires. De plus, un Programme Accéléré de Développement

Communautaire (PADC) a été conçu pour répondre aux besoins des populations rurales et vulnérables.



L'appui des Nations Unies à la stratégie nationale de gestion des urgences et de l'action humanitaire a également permis de mieux structurer les réponses aux crises, notamment dans les zones touchées par les inondations et les conflits.



Conclusion et Perspectives

En 2024, malgré les défis persistants, les progrès réalisés en matière de gouvernance, de transparence et de participation citoyenne témoignent d'un engagement croissant du Gouvernement et de ses partenaires pour un développement plus inclusif et équitable.

Les actions mises en place ont permis de renforcer les capacités des institutions publiques, de moderniser les services administratifs et d'améliorer l'accès à la justice et aux droits fondamentaux. Toutefois, la poursuite des réformes sera essentielle en 2025 pour consolider les acquis et répondre aux attentes des populations en matière de gouvernance et de développement.



EFFET 2

« D'ici 2026, les enfants (filles et garçons), les jeunes et adultes (hommes et femmes) dans les zones ciblées ont un accès accru aux services éducatifs inclusifs et de qualité dans les systèmes formel et non formel. »

En 2024, l'accès à une éducation inclusive, équitable et de qualité a progressé en République du Congo grâce aux efforts conjoints du SNU et de ses partenaires nationaux et internationaux. Malgré des défis majeurs – dont les inondations ayant perturbé la scolarité de milliers d'élèves et

l'apparition de l'épidémie de Mpox dans certaines zones frontalières – des avancées notables ont été enregistrées pour garantir que chaque enfant, chaque jeune et chaque adulte ait accès à des opportunités éducatives adaptées à ses besoins.

2.1 Le système éducatif dispose des capacités renforcées pour offrir des services éducatifs inclusifs, équitables et de qualité incluant l'éducation au bien-être dans un environnement sain et exempt de toutes les formes de violences particulièrement pour les plus vulnérables

◀ Construire un système éducatif résilient et inclusif

Le droit à l'éducation pour toutes et tous a été renforcé à travers des programmes structurants. 46 661 élèves, dont 21 992 filles, ont bénéficié de kits scolaires, leur permettant de poursuivre leur apprentissage dans de meilleures conditions. Dans un effort pour réduire le décrochage scolaire, 1831 enfants déscolarisés ont été réinscrits dans des centres de rescolarisation, accompagnés d'un soutien pédagogique et matériel.

Dans les zones les plus vulnérables, les cantines scolaires ont joué un rôle fondamental dans le maintien des élèves en classe. 128 511 élèves, dont 62 798 filles, ont reçu des repas scolaires, tandis que 78 660 élèves ont bénéficié de rations alimentaires à emporter, réduisant ainsi l'absentéisme et favorisant leur concentration en classe. L'objectif initial de doter 394 écoles de cantines scolaires a été dépassé, atteignant 452 écoles, soit 115% de la cible prévue.

◀ Renforcement des capacités des institutions gouvernementales

Dans le cadre de l'appropriation des programmes d'alimentation scolaire par le gouvernement, une avancée majeure en 2024 a été le transfert de 25 cantines scolaires pilotes sous gestion gouvernementale. Cette transition, réalisée à travers un protocole d'accord avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA), marque une étape clé vers l'appropriation nationale du programme. Ce protocole, en vigueur de 2024 à 2025, vise à renforcer la coordination, la supervision et la mise en œuvre des cantines scolaires, tout en soutenant l'engagement du pays envers la Global School Feeding Coalition et la mise en place de deux comités multisectoriels pour une meilleure coordination entre les parties prenantes et les institutions gouvernementales.

Afin d'accélérer la prise en charge nationale des programmes d'alimentation scolaire, le SNU a mis en œuvre un renforcement des capacités ciblé pour pallier les lacunes en matière de collecte de données et de mesure des impacts au sein du MEPPSA. Un atelier, organisé avec la Direction de l'alimentation scolaire (DAS), a permis de clarifier les rôles et responsabilités aux niveaux départemental et local, contribuant ainsi à une communication plus efficace entre les différentes entités gouvernementales et à la planification d'ateliers annuels.

Par ailleurs, le SNU a formé neuf membres du personnel de la DAS à l'utilisation de la plateforme mobile de collecte de données ODK (Open Data Kit), un outil permettant la création et la gestion de formulaires électroniques pour la collecte de données sur le terrain, en mode connecté ou hors ligne. Cette initiative a renforcé les capacités nationales de suivi et de gestion des cantines scolaires, contribuant ainsi à l'amélioration durable du programme d'alimentation scolaire en République du Congo.

◀ Une éducation numérique en expansion

L'innovation pédagogique a été un levier clé pour renforcer la qualité des apprentissages. La plateforme Congo Learning Passport (CLP) est devenue un outil central pour l'apprentissage numérique, permettant à 8 577 utilisateurs, dont 164 enseignants (83 enseignantes) et 8 453 élèves (4 273 filles), d'accéder à des contenus pédagogiques interactifs. Parallèlement, la radiotélévision scolaire, École à Domicile Télévision (EADTV), a été équipée en matériel numérique et bureautique, facilitant la diffusion de 1 215 ressources éducatives pour les élèves et enseignants à travers le pays.



2.2 Le système éducatif dispose des capacités institutionnelles, techniques et pédagogiques renforcées pour offrir une formation professionnelle et technique de qualité adaptée aux besoins du PND 2022-2026

Former les enseignants, améliorer la qualité de l'enseignement

Un axe essentiel du renforcement du système éducatif en 2024 a été la formation des enseignants. Au total, 1 101 enseignants, dont 497 enseignantes, ont bénéficié de formations visant à renforcer leurs compétences pédagogiques, couvrant les pratiques pédagogiques de base, le mentorat, la pédagogie numérique, ainsi que les interventions d'urgence et le soutien psychosocial.

Parallèlement, 2 257 fonctionnaires du gouvernement et du secteur public, dont 704 femmes, ont été formés à la gestion des cantines scolaires. Ces sessions visent à garantir la pérennité et l'efficacité du programme d'alimentation scolaire en renforçant les capacités institutionnelles et opérationnelles.

Formation technique et professionnelle : un tremplin vers l'emploi

Conscient de l'importance de l'adéquation entre la formation et le marché du travail, le Système des Nations Unies a soutenu le développement de l'Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP). La mise en place de 137 comités de gestion scolaire et clubs scolaires a renforcé l'implication des élèves et des communautés dans la prévention des violences de genre en milieu scolaire. De plus, la 27e session ordinaire du Conseil National de l'Enseignement Technique et Professionnel a jeté les bases du développement d'une stratégie sectorielle d'ici 2030, visant à doter la jeunesse congolaise de compétences adaptées aux besoins économiques nationaux.

2.3 Le système éducatif dispose des capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques renforcées pour assurer une gouvernance efficace et efficiente du secteur et pour faire face aux crises et aux catastrophes garantissant la continuité pédagogique

Les défis climatiques et sanitaires ont fortement impacté l'éducation en 2024, mais des solutions ont été mises en place pour garantir la continuité pédagogique. Grâce à l'appui du SNU :



1667 radios solaires et clés USB contenant des cours numérisés ont été acquis en attente de distribution aux élèves des zones affectées par les inondations



8 vidéoprojecteurs, kits de vidéoconférence et ordinateurs portables ont été fournis pour appuyer l'apprentissage à distance



Un cadre d'orientation curriculaire a été validé et est en cours de diffusion pour guider l'évolution des programmes scolaires



Perspectives pour 2025 : Vers une éducation plus inclusive et innovante

Les avancées réalisées en 2024 montrent que les efforts conjoints portent leurs fruits. Toutefois, des défis persistent, notamment en matière d'accès équitable à l'éducation dans les zones rurales et affectées par les crises, d'intégration des nouvelles technologies et d'amélioration continue de la qualité des apprentissages. En 2025, l'ONU et ses partenaires concentreront leurs actions sur :

- L'expansion de la plateforme Congo Learning Passport pour toucher un plus grand nombre d'élèves et d'enseignants ;
- L'expansion des cantines scolaires alimentées par la production locale dans les nouvelles zones ;
- Le renforcement de la formation technique et professionnelle pour mieux répondre aux besoins du marché de l'emploi ;
- L'amélioration de la résilience du système éducatif face aux crises climatiques et sanitaires, en développant des stratégies de prévention et de réponse rapide.

L'éducation est la clé d'un avenir prospère pour la jeunesse congolaise. En travaillant main dans la main avec le Gouvernement, la société civile et les communautés, le Système des Nations Unies et ses partenaires continueront de construire un système éducatif inclusif, résilient et adapté aux réalités du 21e siècle.



EFFET 3

« D'ici 2026, les populations ont un accès équitable à des paquets de soins et de services de santé essentiels de qualité (y compris la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement), à une sécurité sanitaire, à une protection sociale pour valoriser le capital humain et garantir le dividende démographique. »

En 2024, la République du Congo a poursuivi son engagement à garantir un accès équitable aux soins de santé essentiels, à la nutrition, à l'eau potable et à une protection sociale renforcée. Ces efforts ont été déployés dans un contexte marqué par des défis multiples, entre les effets persistants des inondations, l'épidémie de Mpox et les inégalités structurelles d'accès aux services de base. Pourtant, grâce à une approche coordonnée et des interventions ciblées, des progrès significatifs ont été enregistrés, permettant l'amélioration de la résilience et la capacité d'adaptation du système de santé congolais.

L'année a été rythmée par une mobilisation accrue pour renforcer l'offre de soins et améliorer la qualité des services de santé. Dans plusieurs districts sanitaires, les efforts conjoints du gouvernement et des partenaires du Système des Nations Unies ont permis d'accroître la couverture vaccinale, de lutter contre la malnutrition, d'améliorer la santé maternelle et infantile et de renforcer les dispositifs de protection sociale. Ces avancées s'inscrivent dans le cadre des priorités du PND 2022-2026 et répondent aux objectifs fixés par l'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'UA.

3.1 Le système sanitaire dispose des capacités techniques et opérationnelles renforcées pour assurer la promotion des comportements favorables à la santé y compris la SSR, à la lutte contre les VBG, à la nutrition, à l'hygiène, à l'assainissement, à la lutte contre le VIH/SIDA et à la tuberculose.

En 2024, la République du Congo a poursuivi ses efforts pour garantir un accès équitable aux soins de santé, mettant un accent particulier sur la nutrition, la santé maternelle et infantile, ainsi que la lutte contre le VIH/Sida. Grâce aux interventions appuyées par le SNU, la capacité technique et opérationnelle des districts sanitaires a été renforcée, permettant une meilleure couverture des services essentiels et une intensification des actions de prévention.

► Dans le cadre de la lutte contre la malnutrition, le programme de prise en charge communautaire de la malnutrition aigüe sévère (MAS) a couvert 26 districts sanitaires, représentant 50% du pays. Plus de 117 000 enfants de 6 à 59 mois ont bénéficié d'un dépistage nutritionnel, avec un taux de guérison de 88% parmi les cas identifiés. La prise en charge nutritionnel pour le traitement de la malnutrition aigüe modérée (MAM) a touché 173 centres de santé intégrés (CSI) dans tout le pays. A travers ce programme 12 197 enfants de moins de 5 ans et 13 314 femmes enceintes et allaitantes ont été assistées avec les intrants nutritionnels fortifiés. 10 814 enfants de moins de 2 ans et 19 265 femmes enceintes ont été assistées avec les intrants nutritionnels fortifiés pour la prévention.



Par ailleurs, la supplémentation en vitamine A a bénéficié à 168 174 enfants âgés de 6 à 23 mois dans le cadre de la routine, et à plus d'un million d'enfants lors des Journées Nationales de Vaccination contre la poliomyélite, portant la couverture à 98 %. L'amélioration de l'alimentation infantile a également été renforcée par la formation de 41 agents de santé et 75 relais communautaires, bien que l'extension du programme demeure limitée par des contraintes financières et logistiques.

En matière de santé sexuelle et reproductive, les efforts déployés ont permis de sensibiliser les adolescents aux risques liés aux grossesses précoces et aux IST, tout en renforçant les capacités des professionnels de santé à travers l'adoption des nouvelles directives de l'OMS. Des sessions de formation ont également contribué à améliorer le suivi des soins maternels et infantiles dans les districts sanitaires du Pool et du Niari, tandis que six hôpitaux ont été évalués et accompagnés pour optimiser la qualité des soins.

Grâce aux interventions conjointes, les indicateurs de mortalité maternelle, néonatale et infantile poursuivent leur baisse.

LE TAUX DE MORTALITÉ MATERNELLE

445 décès (2021) ➡ **304 décès** (2023)
pour 100 000 naissances vivantes

Le taux de mortalité infantile a reculé de **44,5 à 30,73 décès** pour 1 000 naissances vivantes sur la même période. De même, le taux de mortalité néonatale a diminué, passant de **26,1 en 2021 à 20,29 décès** pour 1 000 naissances vivantes en 2023.



L'offre de services de planification familiale a progressé, passant de 76,1 % en 2021 à 82 % en 2024, témoignant d'une amélioration continue de l'accès aux soins de santé reproductive.



Dans la lutte contre le VIH/Sida, la prévention de la transmission mère-enfant (PTME) a connu des avancées significatives. Le nombre de structures offrant ces services est passé de 110 en 2021 à 450 en 2024, couvrant 95% des établissements proposant un suivi prénatal. La proportion de femmes enceintes bénéficiant d'un dépistage lors de la première consultation prénatale a atteint 82%, tandis que le dépistage au bloc d'accouchement est passé à 38%. En parallèle, plus de 12 000 jeunes et adolescents, dont 57% de filles, ont été sensibilisés à la prévention du VIH et à la santé sexuelle et reproductive, marquant ainsi une avancée importante dans la sensibilisation et l'accès aux services de santé.

Le SNU a contribué au renforcement du système sanitaire en soutenant la promotion d'outils numériques tels que l'application **Hello Ado**. Grâce à cette initiative, les efforts de prévention du VIH/SIDA, des IST et de lutte contre les violences ont été consolidés. L'utilisation croissante de cette plateforme par les jeunes, avec plus de 5 000 utilisateurs en République du Congo, a permis de leur fournir un répertoire de centres de santé adaptés à leurs besoins en matière de santé sexuelle et reproductive. De plus, la plateforme a favorisé le renforcement des compétences des jeunes et des adolescents en matière de prévention du VIH/SIDA, des IST et des violences, à travers des contenus éducatifs adaptés.

En 2024, l'appui des Nations Unies a contribué au renforcement du système national de santé publique, notamment en facilitant l'accès aux traitements contre le VIH.

▶ **39 878 personnes**
(26 646 femmes et 13 232 hommes)
ont bénéficié d'une thérapie antirétrovirale

En complément, des campagnes de sensibilisation ont permis de toucher plus de 37 000 personnes, renforçant la prévention, en particulier auprès des femmes.

ing familial									
	Mars	Total	Avril	Mai	Juin	Total	Juillet	Aout	Septen
2	15	68	9	8	6	23	16		
3	20	106	27	14	14	55	34		
4	6	36	8	4	9	21	16		
5	0	6	1	0	0	1	0		
6	19	90	27	15	11	53	34		
7	0	31	0	0	0	0	0		
8	10	10	0	3	0	3	0		



3.2 Le système sanitaire y compris en milieux éducatif et du travail, dispose des capacités techniques et opérationnelles renforcées pour offrir des paquets complets de soins et services essentiels intégrés de santé/nutrition, planification familiale ainsi que l'accès équitable et sans discrimination aux services de lutte contre le VIH/Sida notamment aux plus vulnérables.

L'amélioration des soins de santé primaires et spécialisés a constitué une priorité en 2024, notamment à travers le renforcement de la prise en charge des maladies non transmissibles (MNT) et l'accès aux soins pour les populations vulnérables. Le projet WHOPEN, mis en œuvre dans 20 districts sanitaires, a permis d'intégrer un paquet de soins essentiels pour la prise en charge du diabète et de l'hypertension. Plus de 52 000 personnes ont été dépistées pour le diabète et 46 000 pour l'hypertension, avec une orientation vers les structures de soins adaptées. Des campagnes de dépistage de masse ont été organisées, en complément de la formation de 105 agents de santé dans 123 centres et cinq hôpitaux de district.

Les services de santé pour les réfugiés et populations déplacées ont également été renforcés avec le soutien des agences du Système des Nations Unies. Près de 19 000 patients ont été pris en charge, parmi lesquels plus de 5 600 femmes enceintes ayant bénéficié

d'un suivi prénatal. En matière de dépistage du VIH, 1 511 femmes enceintes ont été testées, avec 25 résultats positifs. Par ailleurs, les campagnes de vaccination ont couvert plus de 1 100 enfants pour la troisième dose du vaccin pentavalent et 623 pour le vaccin Rougeole-Rubéole.

L'extension du Programme Élargi de Vaccination (PEV) a permis de réduire de 75% le nombre d'enfants zéro dose et d'améliorer la couverture vaccinale du Penta 3, qui est passée de 73% en 2023 à 83% en 2024. Aucune rupture de stock en vaccins n'a été enregistrée, grâce à une meilleure gestion des stocks et à l'introduction d'un système de suivi numérique interopérable avec le DHIS-2. Des initiatives ont également été mises en place pour impliquer davantage les communautés locales dans la sensibilisation et la surveillance vaccinale, avec des résultats encourageants dans dix districts sanitaires prioritaires.



L'accès aux soins et la dotation en médicaments ont connu des avancées notables dans les 12 premiers districts sanitaires ciblés par la stratégie opérationnelle conjointe MSP/OMS, permettant de couvrir les besoins de santé de plus de 880 000 habitants, soit près de 15% de la population congolaise des zones ciblées. Grâce aux efforts conjoints, les services de santé sont devenus plus accessibles et mieux adaptés aux besoins des populations, contribuant ainsi à renforcer la résilience du système de santé congolais face aux défis sanitaires persistants.

En 2024, le SNU a soutenu le MEPPSA dans l'élaboration de deux guides de formation destinés aux enseignants. Le premier, consacré à l'éducation à la santé et au bien-être, aborde des thématiques essentielles telles que la prévention du VIH/SIDA, des IST, la nutrition et l'hygiène. Le second guide porte sur la lutte contre les violences de genre en milieu scolaire. Ces outils pédagogiques joueront un rôle clé dans le renforcement des capacités du système éducatif en matière de prévention et contribueront à améliorer les compétences des jeunes et des adolescents en matière de santé et de lutte contre les violences.

Dans le cadre de l'Année de la Jeunesse au Congo, le SNU a également appuyé le Conseil consultatif des jeunes dans la production de l'émission télévisée et radiophonique La Voix de la Jeunesse. Diffusé sur la télévision nationale, la radio citoyenne des jeunes et EADtv, ce programme a été réalisé en collaboration avec les structures nationales de lutte contre le VIH/SIDA, notamment le Programme National de Lutte contre le SIDA (PNLS) et le Conseil National de Lutte contre le SIDA et les IST (CNLSE), ainsi que l'Association des parents et élèves, PAYNCOP et le Haut-Commissariat à la prévention de la délinquance juvénile. En abordant des thématiques essentielles telles que la prévention du VIH/SIDA, des IST, des violences basées sur le genre, la nutrition et la contraception, cette initiative a renforcé les capacités du système sanitaire, en particulier dans les milieux éducatifs et professionnels. Grâce à la production de six épisodes, elle a permis d'améliorer l'accès des jeunes, y compris les plus vulnérables, à des informations fiables et adaptées, tout en favorisant l'intégration de services de santé essentiels dans leur environnement.



3.3 Le système sanitaire dispose des capacités techniques et opérationnelles renforcées en gestion des épidémies et autres urgences pour une meilleure sécurité sanitaire et une protection sociale des populations.

L'année 2024 a été marquée par des défis sanitaires majeurs, notamment les inondations et l'épidémie de Mpox, qui ont mis à l'épreuve la capacité du pays à répondre efficacement aux urgences. Ces crises ont nécessité une mobilisation rapide et coordonnée pour limiter leur impact sur l'accès aux soins et garantir la continuité des services de santé.

► Dans les zones touchées par les inondations, des mesures exceptionnelles ont été déployées afin d'assurer un accès minimal aux soins. Des unités médicales mobiles ont permis de réaliser plus de 6 000 consultations et de fournir des traitements à des milliers de personnes affectées. Par ailleurs, 47 000 enfants et femmes enceintes ont bénéficié de soins médicaux adaptés, tandis que des campagnes de vaccination ciblées ont protégé plus de 72 000 enfants contre la poliomyélite. En matière de nutrition, 1 369 enfants ont été évalués par des mesures anthropométriques, révélant un taux de malnutrition de 46,7 % (640 enfants). Ces derniers ont été pris en charge et traités avec succès.

► Face à l'épidémie de Mpox, la mise en place rapide d'équipes d'intervention spécialisées a joué un rôle clé dans le contrôle de la propagation du virus. Douze membres du personnel du Système de Gestion des Incidents ont été formés, et quatre équipes d'intervention ont été déployées dans les départements les plus affectés. La réhabilitation des laboratoires et l'approvisionnement en kits de diagnostic ont facilité une identification précoce des cas, permettant une gestion plus efficace de la crise sanitaire.

Ces événements ont souligné la nécessité de renforcer les mécanismes de surveillance épidémiologique et d'accroître la capacité de réponse aux urgences sanitaires. L'expérience de 2024 a mis en évidence l'importance de l'anticipation et de la préparation aux crises, soulignant le besoin de stratégies de résilience à long terme.

En réponse aux urgences humanitaires et sanitaires, 35 prestataires de santé, principalement des sage-femmes, ont été formés sur le dispositif minimum d'urgence en santé sexuelle et reproductive, en appui aux efforts du ministère en charge de la santé et de l'action humanitaire. Cette formation vise à garantir la continuité des services essentiels de santé reproductive en contexte de crise.



© By ONU Congo

3.4 L'offre de services en eau potable, en hygiène et assainissement, gérée en toute sécurité et de façon équitable, est accrue en prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes

L'accès à l'eau potable et à des infrastructures sanitaires adéquates reste un facteur déterminant pour la santé des populations. En 2024, plus de 163 000 personnes ont bénéficié d'un accès amélioré à l'eau potable, grâce aux efforts combinés du gouvernement et des partenaires du Système des Nations Unies. Dans les écoles, la construction et la réhabilitation d'infrastructures WASH ont permis à plus de 11 000 élèves d'accéder à des installations sanitaires sûres et adaptées, favorisant un environnement d'apprentissage plus sain.

Le combat contre la défécation à l'air libre a également connu des avancées notables. Trente-huit communautés ont été certifiées sans défécation à l'air libre, impactant directement plus de 22 000 personnes. Toutefois, des efforts supplémentaires restent nécessaires pour assurer un accès universel aux infrastructures d'assainissement, notamment dans les zones périurbaines et rurales.

3.5 Les services de protection sociale disposent des capacités techniques et opérationnelles renforcées pour assurer la protection sociale des populations en particulier les plus vulnérables

Les interventions en matière de protection sociale et de lutte contre les VBG ont été renforcées en 2024, malgré des défis persistants. Plus de 13 000 enfants ont bénéficié d'un soutien psychosocial, notamment dans les zones touchées par les crises. Dans le cadre de la lutte contre les VBG, plus de 2 100 plaintes ont été enregistrées et traitées via des plateformes sécurisées, tandis que 314 femmes et filles victimes de violences ont reçu une prise en charge adaptée.

Dans le domaine de la protection sociale, le SNU, en collaboration avec l'Agence Française de Développement (AFD), a coordonné des réunions trimestrielles réunissant acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Ces échanges ont permis de mettre à jour la matrice des interventions et d'aborder des enjeux clés, notamment :

- ✓ La mise à jour de la matrice des actions des partenaires techniques et financiers (PTF) dans le domaine de la protection sociale
- ✓ Le suivi de la feuille de route de la PNAS 2023-2026 (Politique Nationale d'Action Sociale) L'état d'avancement du Programme national des filets sociaux (PNFS) du Ministère des
- ✓ Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (MASSAH)



© By ONU Congo



© By ONU Congo

En 2024, les programmes de protection sociale liés à l'assistance alimentaire ont permis de soutenir 30 450 réfugiés, leur garantissant la couverture de leurs besoins alimentaires grâce à une assistance en vivres en nature et des transferts monétaires sous forme de bons alimentaires. De plus, 8 636 personnes vulnérables affectées par les inondations ont reçu une assistance alimentaire couvrant leurs besoins pendant la période de crise, grâce à des

transferts monétaires similaires.

Un autre progrès majeur a été accompli dans le domaine de l'enregistrement civil. Plus de 4 000 enfants sans acte de naissance ont été enregistrés, leur permettant d'accéder aux services sociaux de base et à l'éducation, contribuant ainsi à leur intégration dans le système national.



© By ONU Congo



Bâtir un système plus résilient pour 2025

L'année 2024 a démontré une volonté forte de renforcer l'accès aux services de santé et de protection sociale, malgré des défis structurels et conjoncturels. Pour 2025, les priorités restent claires :

- 1 | Étendre les infrastructures sanitaires en milieu rural pour réduire les inégalités d'accès aux soins ;
- 2 | Renforcer la résilience du système de santé face aux chocs climatiques et sanitaires, en améliorant les capacités de préparation et de réponse aux épidémies et catastrophes naturelles ;
- 3 | Développer des solutions numériques pour un meilleur suivi des indicateurs de santé et une gestion plus efficace des services ;
- 4 | Accélérer les actions en faveur de la protection sociale et de la lutte contre les violences basées sur le genre, en consolidant les mécanismes d'accompagnement des populations vulnérables.

En poursuivant ces efforts et en capitalisant sur les avancées de 2024, la République du Congo pourra progressivement garantir une couverture sanitaire universelle et un accès équitable aux services essentiels, posant ainsi les bases d'un système de santé plus robuste et inclusif.



© By ONU Congo

EFFET 4

« D'ici 2026, les populations les plus défavorisées dans les zones ciblées mettent en œuvre des activités économiques diversifiées, durables, résilientes aux changements climatiques, créatrices d'emplois divers et de revenus dans les domaines de l'agriculture durable, la sécurité alimentaire, l'écotourisme, en respectant les normes environnementales »

L'année 2024 a marqué un tournant pour la République du Congo dans son engagement en faveur d'une économie diversifiée, durable et inclusive. Confronté à des contraintes budgétaires persistantes, à des pressions climatiques accrues et à des inégalités d'accès aux ressources, le pays a poursuivi ses efforts pour transformer ses secteurs productifs et renforcer la résilience des populations les plus vulnérables.

Dans ce contexte, l'appui du SNU a été déterminant pour promouvoir des pratiques agricoles durables, favoriser l'émergence d'entreprises locales et soutenir des solutions adaptées aux défis environnementaux. À travers une approche multisectorielle, les acteurs de

l'agriculture, des mines, de l'écotourisme et des énergies renouvelables ont bénéficié d'un accompagnement renforcé, leur permettant d'améliorer leurs capacités de production et d'intégrer des normes environnementales plus strictes.

Cependant, malgré ces avancées, plusieurs défis demeurent : l'accès limité au financement pour les petites entreprises (PME), le manque d'infrastructures adaptées, et la nécessité de renforcer la formation et l'accompagnement technique. **L'expérience de 2024 met en lumière l'urgence d'intensifier les investissements dans ces domaines pour garantir une croissance inclusive et résiliente.**

4.1 Les PME/PMI, les organisations de producteurs et les communautés disposent des capacités de production renforcées (technique, équipements modernes, infrastructures) et un accès accru à des services financiers pour mettre en œuvre des activités économiques diversifiées et durables

L'une des priorités du SNU en 2024 a été le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises (PME) et des organisations de producteurs, afin de favoriser leur intégration dans les chaînes de valeur économique du pays.

Dans le secteur minier, les actions se sont concentrées sur l'accompagnement des artisans miniers vers une exploitation formelle et respectueuse de l'environnement. Plus de 110 acteurs du secteur venant des départements du Kouilou, de Pointe-Noire, de la Bouenza et de la Cuvette du secteur ont été formés à Brazzaville sur les normes de formalisation des entreprises minières et les bonnes pratiques environnementales, leur permettant ainsi de mieux structurer leurs activités et d'améliorer leurs conditions de travail. Par ailleurs, 450 artisans miniers, dont une majorité de femmes et de jeunes, ont bénéficié de dotations en matériel de production, renforçant ainsi leur capacité à générer des revenus de manière plus durable.

Au-delà du secteur minier, le programme «Un Jeune, Une Entreprise» a accompagné la création et la formalisation de 1 000 entreprises portées par des jeunes entrepreneurs, avec un appui spécifique pour faciliter l'accès au financement via le Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement (FIGA).

L'initiative STAGI, visant à améliorer l'employabilité des jeunes, a également connu



un succès significatif. Grâce à une plateforme de mise en relation entre employeurs et jeunes chercheurs d'emploi, 2 440 jeunes ont pu postuler à des offres de stages et à des opportunités d'insertion professionnelle. Cet outil innovant permet de répondre à l'un des défis majeurs du pays : le manque d'expérience professionnelle chez les jeunes diplômés, freinant leur accès au marché du travail.

Les Nations Unies ont soutenu plusieurs actions structurantes en faveur de l'autonomisation économique des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, avec une attention particulière aux zones rurales et aux activités résilientes au changement climatique.

Dans le cadre du programme «Un jeune, une entreprise», 600 jeunes du secteur informel ont pu formaliser leurs activités. Plus de 700 femmes artisanes minières ont été formées aux pratiques durables et à la création de coopératives, contribuant à une exploitation plus responsable et inclusive des ressources.



200 étudiantes

ont bénéficié de formations en leadership et entrepreneuriat



15 coopératives féminines

représentant 340 ménages ont reçu des dotations en matériel agricole

En complément, 20 officiers congolais ont été formés aux métiers du génie militaire, renforçant ainsi les capacités nationales en infrastructures rurales et en énergie renouvelable.



4.2 Les femmes, les jeunes et les personnes les plus vulnérables et celles vivant dans les zones rurales les plus reculées disposent des compétences nécessaires pour améliorer leur employabilité dans les secteurs porteurs de la diversification économique

L'agriculture et la pêche ont continué d'être des secteurs clés pour la diversification économique, avec des interventions axées sur la productivité et l'adaptation aux changements climatiques. En 2024, plusieurs actions ont été mises en place pour renforcer la production agricole tout en préservant les écosystèmes.

Parmi les avancées notables figurent l'installation de 45 hectares de parcs à bois de manioc pour la production de boutures saines, destinées à améliorer les rendements des petits producteurs. Les activités de pêche ont également bénéficié d'un soutien renforcé, avec la distribution de 100 pirogues et d'intrants à des groupements de pêcheurs issus de plusieurs localités rurales.

Dans le cadre de la transition énergétique et de la lutte contre la déforestation, le SNU a accompagné deux innovations majeures :

- 1 La commercialisation du gaz butane en détail via des compteurs intelligents, permettant aux ménages à faible revenu d'accéder à une source d'énergie propre et abordable.
- 2 La production de charbon à base de déchets ménagers, réduisant ainsi la dépendance au charbon de bois et contribuant à la préservation des forêts.

Ces initiatives ouvrent la voie à une industrialisation plus verte et inclusive, avec des impacts directs sur la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables.

4.3 Les parties prenantes nationales et les populations ont les capacités techniques et organisationnelles pour adopter des pratiques de résilience face aux catastrophes naturelles, y compris préparation, réponse rapide et gestion des effets, de gestion durable et intégrée des ressources naturelles, de la biodiversité et développer des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique, ainsi que d'accès aux énergies renouvelables et à des infrastructures d'eau et d'irrigation.



La gestion des ressources naturelles et la préservation des écosystèmes ont occupé une place centrale dans les efforts du SNU en 2024. En réponse aux recommandations du Sommet des Trois Bassins Tropicaux, le gouvernement congolais, avec l'appui des Nations Unies, a organisé la Première Conférence Internationale sur l'Afforestation et le Reboisement (CIAR), marquant un engagement fort en faveur de la conservation des forêts et de la biodiversité. Dans ce cadre, l'UNCG a organisé une exposition conjointe mettant en lumière l'appui du SNU à travers ses agences spécialisées dans ce domaine et leur contribution à la réalisation de ODD 13.

Dans cette optique, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre pour promouvoir une gestion durable des ressources :

-  La mise en place de **80 hectares de plantations agroforestières d'acacia**, un projet clé pour lutter contre l'érosion des sols et renforcer la couverture forestière.
-  L'établissement de plus de **90 hectares et le regarnissage de plus 150 hectares de plantation agroforestière d'acacia** pour renforcer le potentiel de bois énergie dans les bassins d'approvisionnement de Brazzaville et Pointe-Noire.
-  La **plantation de 673 plants d'essences forestières et fruitières à Gamboma (Bouémba)** et à Bétou, favorisant une approche combinant sécurité alimentaire et restauration des écosystèmes.
-  Le **développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR)** adaptées aux zones protégées, notamment à travers des projets d'élevage et d'agroforesterie, permettant aux populations locales de concilier préservation de la nature et développement économique.



Perspectives et défis pour 2025 :
Vers une économie plus inclusive et résiliente

Les réalisations de 2024 témoignent d'une dynamique positive en faveur d'une transformation économique durable. Toutefois, plusieurs défis doivent encore être surmontés pour consolider les acquis et amplifier les impacts :

- 1** Renforcer l'accès au financement pour les PME et les jeunes entrepreneurs, en développant des mécanismes de crédit plus accessibles
- 2** Accélérer la transition vers des pratiques agricoles plus durables, en généralisant l'utilisation de techniques agroécologiques et en améliorant l'accès aux intrants
- 3** Poursuivre l'intégration des énergies renouvelables, notamment à travers des projets d'électrification rurale et de production énergétique décentralisée
- 4** Développer des formations techniques adaptées aux besoins du marché, pour mieux accompagner les jeunes et les femmes vers des emplois qualifiés et pérennes

En mettant l'accent sur l'innovation, la résilience et l'inclusion, la République du Congo peut, avec le soutien du SNU, bâtir une économie plus robuste et équitable, tout en assurant la préservation de son environnement et de ses ressources naturelles pour les générations futures.

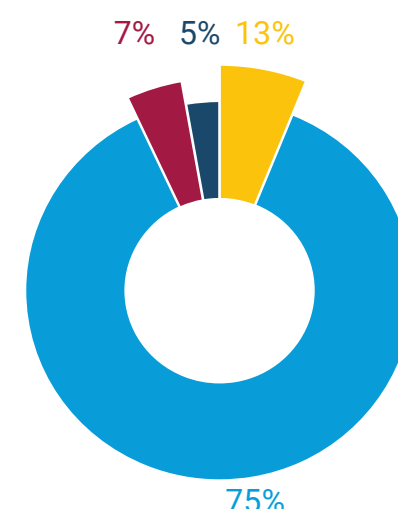
APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES

En 2024, le Système des Nations Unies en République du Congo a mobilisé et alloué des ressources financières stratégiques pour soutenir la mise en œuvre du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (UNSDCF) 2020-2024, en alignement avec les priorités nationales définies dans le PND 2022-2026.

L'ONU a poursuivi ses efforts pour assurer une mobilisation efficace des ressources, en combinant des financements traditionnels et innovants, en renforçant les partenariats avec les bailleurs de fonds, et en optimisant l'utilisation des ressources disponibles pour maximiser l'impact des interventions en faveur des ODD.

01 Allocations financières et répartition sectorielle en 2024

Le budget total planifié en début d'année 2024 pour les interventions du SNU en République du Congo était de **\$106,015,358** et le budget dépensé en 2024 s'élève à **\$67,242,528**, réparti comme suit :



Effet 1: \$3,247,242

Effet 2 : \$8,421,665

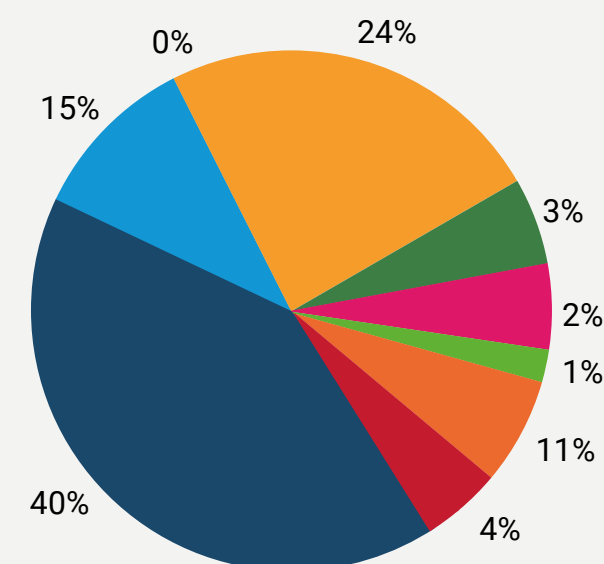
Effet 3 : \$50,871,341

Effet 4 : \$4,702,280

	Total Prévu	Total Alloué	Total Dépensé
PNUD	\$16,820,108	\$16,947,341	\$18,665,787
UNFPA	\$2,369,779	\$2,369,779	\$2,111,272
FAO	\$11,576,096	\$5,289,542	\$1,299,574
UNHCR	\$1,262,075	\$1,031,790	\$624,790
UNICEF	\$5,678,112	\$8,172,498	\$6,839,866
UNESCO	\$9,674,000	\$9,674,000	\$2,307,000
PAM	\$48,927,955	\$76,599,696	\$25,279,729
OMS	\$9,477,557	\$9,884,834	\$9,884,834
ILO	\$229,676	\$229,676	\$229,676

Dépenses (par agence)

PAM
OMS
PNUD
UNFPA



FAO
UNHCR
UNICEF
UNESCO
ILO



02 Sources de financement

Le financement des interventions de l'ONU en 2024 provient de plusieurs sources :

- 📁 Contributions des agences des Nations Unies (fonds propres et budgets de programmes)
- 📁 Financements bilatéraux et multilatéraux (Banque Mondiale, Union Européenne, Banque Africaine de Développement, Fonds Monétaire International, CAFI, etc.)
- 📁 Contributions du gouvernement congolais et financements nationaux
- 📁 Partenariats public-privé et financements innovants
- 📁 Fonds vert pour le climat et autres instruments de financement climatique.

03 Mobilisation des ressources : défis et opportunités

En 2024, la mobilisation des ressources a été marquée par plusieurs défis :

- 📊 Forte dépendance aux financements extérieurs, nécessitant une diversification des sources de financement
- 📊 Contraintes budgétaires au niveau national, impactant le co-financement des programmes de développement
- 📊 Exigences accrues en matière de redevabilité et d'efficacité des fonds, nécessitant une amélioration des mécanismes de suivi et de gestion des ressources

Pour surmonter ces défis, l'ONU a intensifié ses efforts pour renforcer les synergies entre les partenaires et explorer des mécanismes de financement innovants, tels que :

- 🎯 L'extension des financements climatiques et environnementaux à travers des fonds internationaux spécialisés
- 🎯 L'élargissement des partenariats avec le secteur privé, pour mobiliser des investissements à impact social
- 🎯 Le développement de mécanismes de financement basé sur la performance, pour garantir une utilisation plus efficace des ressources.

04 Perspectives pour 2025 et au-delà

En 2025, le Système des Nations Unies poursuivra la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de mobilisation des ressources, axée sur :

- 🎯 La pérennisation des financements existants et la recherche de nouveaux partenariats.
- 🎯 Une plus grande implication du secteur privé et des investissements durables.
- 🎯 L'amélioration de la coordination entre les partenaires pour assurer une allocation plus efficace des fonds.

Grâce à ces efforts, le SNU entend garantir un financement durable pour accompagner la République du Congo dans la réalisation de ses priorités de développement et des ODD d'ici 2030.

AXES STRATÉGIQUES CLÉS DE L'ONU POUR 2025

En 2025, le Système des Nations Unies en République du Congo poursuivra son engagement aux côtés du Gouvernement et des partenaires nationaux et internationaux pour accélérer la mise en œuvre des ODD et des priorités nationales définies dans le PND 2022-2026. L'année 2025 marquera également une étape clé dans la transition vers un nouveau cadre de coopération, qui guidera l'action de l'ONU au-delà de 2025.

01 Renforcement de la gouvernance et de l'État de droit

L'ONU continuera de soutenir les efforts du pays pour consolider la gouvernance démocratique, renforcer l'efficacité institutionnelle et promouvoir le respect des droits humains. Les priorités incluront :

- ✓ Promotion d'une gestion publique conforme aux principes de bonne gouvernance, en mettant l'accent sur la transparence, la responsabilité, la lutte contre la corruption, ainsi que l'accès équitable à la justice et la protection des droits humains
- ✓ Accélération de la réalisation des ODD par la décentralisation et le renforcement du développement communautaire
- ✓ Renforcement de la paix à travers une gouvernance sécuritaire efficace, une gouvernance électorale inclusive et des actions de stabilisation et de prévention des violences communautaires
- ✓ Promotion du leadership féminin et de l'égalité des genres, en appui à l'ODD 5, notamment par le maintien et l'expansion des clubs de maris et des clubs des jeunes pour lutter contre les stéréotypes de genre et les violences basées sur le genre
- ✓ Renforcement des capacités des acteurs judiciaires (auxiliaires de justice et magistrats) sur les questions de genre et les violences basées sur le genre
- ✓ Soutien à la transition vers les budgets-programmes, en encourageant l'application de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Évaluation (PPBSE)
- ✓ Modernisation des finances publiques et des services de santé, pour une meilleure efficacité et accessibilité
- ✓ Appui à l'élaboration du Plan Stratégique de Développement et de Modernisation de l'Assemblée Nationale (PSDMAN), visant à renforcer le rôle et l'efficacité du Parlement
- ✓ Mobilisation des ressources domestiques et internationales, afin de combler les gaps, notamment pour la réinsertion socio-économique et la production régulière de données sur l'état civil et le recensement général de la population (RGPH-5)
- ✓ Validation du document stratégique pour la consolidation de la paix et le dialogue démocratique, pour une gouvernance plus inclusive et participative.



02 Santé et éducation : un capital humain renforcé

L'amélioration du bien-être et du développement des compétences de la population restera un axe central :

- **Accès universel à des services de santé de qualité**, y compris la santé maternelle, infantile et reproductive
- **Renforcement des systèmes de santé**, notamment la couverture sanitaire universelle et la résilience face aux crises sanitaires
- **Amélioration de la qualité et de l'inclusivité de l'éducation**, en mettant l'accent sur les compétences numériques et l'adéquation formation-emploi.

03 Diversification économique et emploi des jeunes

Pour accompagner la transition économique du pays et offrir des opportunités aux jeunes, l'ONU mettra l'accent sur :

- **Le développement des secteurs non extractifs** pour réduire la dépendance au pétrole
- **L'appui à l'entrepreneuriat et aux start-ups**, en particulier pour les jeunes et les femmes
- **La promotion de l'économie verte et bleue**, en intégrant des solutions innovantes et durables.

04 Résilience climatique et gestion durable des ressources naturelles

L'ONU renforcera son appui à la **préservation des écosystèmes** et à l'**adaptation aux changements climatiques**, notamment à travers :

- La **protection du Bassin du Congo**, un enjeu crucial pour la biodiversité mondiale
- Le **soutien aux politiques de transition énergétique**, de gestion durable des forêts, de l'eau et d'actions liées aux changements climatiques (CDN, PNA, BTR)
- L'appui à la mise en place des plantations agroforestières pour assurer la substitution du bois énergie non durable
- Le renforcement des capacités des communautés à s'adapter aux **catastrophes naturelles et aux changements climatiques**.

05 Renforcement de la coordination et de la mobilisation des ressources

En 2025, l'ONU intensifiera ses efforts pour **mobiliser des financements innovants et renforcer la coordination avec les partenaires**, notamment à travers :

- L'amélioration de l'**efficacité de l'aide**, en alignant les financements sur les priorités nationales
- Le développement de **partenariats public-privé**, en favorisant l'investissement dans des projets à impact
- L'optimisation des mécanismes de **suivi et d'évaluation**, afin d'assurer une meilleure redevabilité des interventions.

06 Synergie et zones de convergence : vers une approche intégrée dans la Likouala

En 2025, le Système des Nations Unies au Congo mettra un accent particulier sur la synergie et l'optimisation des ressources à travers des interventions conjointes dans les zones de convergence prioritaires. Parmi celles-ci, le département de la Likouala sera au centre d'un projet intégré visant à répondre aux défis multisectoriels de la région, en combinant les efforts des agences de l'ONU et des partenaires nationaux et internationaux.

L'approche conjointe dans la Likouala vise à renforcer l'accès aux services de base, à soutenir la résilience des communautés vulnérables et à promouvoir un développement durable aligné sur les ODD et le Plan National de Développement. Ce projet pilote combinera des actions dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'éducation, de la protection sociale, de l'autonomisation économique et de l'adaptation aux changements climatiques, tout en intégrant un volet de protection des populations réfugiées et déplacées, particulièrement présentes dans cette région frontalière.

L'élaboration de ce projet conjoint répond à la nécessité d'une coordination plus efficace entre les différentes agences du SNU, avec une meilleure harmonisation des interventions pour maximiser l'impact sur les populations bénéficiaires. Il servira également de modèle pour d'autres initiatives similaires dans d'autres départements du pays, en renforçant la cohérence des actions humanitaires et de développement.



Santé et éducation : un capital humain renforcé

L'année 2025 marquera la transition vers un nouveau cadre de coopération robuste entre l'ONU et la République du Congo, qui intégrera les leçons apprises et les nouvelles priorités émergentes. L'objectif sera de garantir un appui efficace et durable, en mettant l'accent sur l'accélération des ODD, la réduction des inégalités et le développement d'un modèle économique et social plus résilient et inclusif. Pour cela il sera indispensable d'avoir à disposition des données récentes et des outils de gestion de l'aide pour guider les interventions en faveur de la population congolaise.



Crédits photos :

© ONU Congo : pages 1, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 20, 23, 26, 29, 31, 33,
 34, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 54, 58, 60, 61
 © SNU Congo (Facebook): page 5
 © Pexel : page 22



NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



**BUREAU DU COORDONNATEUR RÉSIDENT DES
NATIONS UNIES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO**

Avenue du Maréchal Foch, 99324 Brazzaville
République du Congo

www.congo.un.org